

Bilan annuel des entreprises

En 2017, en Bretagne, la trajectoire aura été, comme prévu, ascendante, avec une accélération générale de l'activité

En 2017, les résultats d'ensemble de la Région ont bénéficié d'une meilleure orientation du secteur industriel, d'une nouvelle augmentation, plus forte que prévue, dans les services marchands et, surtout, d'un redressement sensible de la production dans la construction. Les effectifs ont été tirés à la hausse par les services marchands mais également par le secteur de la construction qui a enrayé le cycle baissier qui prévalait sans discontinuer, depuis 2011 ; l'industrie a également apporté sa contribution avec un renforcement non négligeable des emplois et dont l'ampleur avait été très correctement anticipée l'an dernier à pareille époque. Enfin, reflet de cette tendance positive, globalement, les dépenses d'investissement se sont développées.

Patrick ROLANDIN, Banque de France – Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

Le chiffre d'affaires de l'industrie a enregistré une hausse substantielle

Après avoir quasiment stagné en 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie a enregistré une hausse substantielle (+ 5,5 % contre - 0,3 % en 2016) (figure 1).

Après plusieurs années où les performances restaient modestes, l'exercice 2017 a vu se concrétiser une augmentation marquée des chiffres d'affaires mais toutefois de moindre ampleur que celle anticipée par les chefs d'entreprise lors de la précédente enquête. Cette évolution favorable a été diffuse puisque, contrairement à l'an passé, tous les secteurs industriels ont connu une évolution positive de leur chiffre d'affaires.

Faisant suite à la stagnation de l'an passé, l'activité a sensiblement progressé dans l'industrie agroalimentaire et, après nombre d'exercices difficiles, les « matériels de transport » se sont significativement redressés sous l'effet de l'accélération des rythmes de fabrication dans l'industrie automobile. Dans les « équipements électriques », la hausse a été moindre que l'an dernier tandis que celle intervenue au sein des « autres produits industriels » s'est avérée plus significative. Enfin, à l'inverse de l'an passé, ce sont les entreprises de plus de 500 salariés qui ont, proportionnellement, le plus progressé.

Bénéficiant de ce contexte porteur, les exportations industrielles ont connu une accélération significative en 2017 mais, dans ce domaine aussi, en retrait des prévisions faites lors de la précédente enquête. Seul le secteur « matériels de transport », hors production de véhicules particuliers, a vu son activité continuer à reculer. À noter enfin que la hausse la plus forte a concerné les entreprises de moins de 200 salariés.

Après la stabilité qui avait caractérisé l'exercice 2016, les effectifs ont été orien-

tés à la hausse dans des proportions parfaitement en phase avec les prévisions formulées par les industriels un an plus tôt. Cette année, à l'inverse des exercices précédents et toujours proportionnellement, le dynamisme a plutôt été du côté des entreprises de taille importante, celles employant plus de 200 salariés se renforçant, proportionnellement, plus que les plus petites (+ 2,4 % contre seulement + 1,4 %). Parallèlement, le niveau des emplois intérimaires a sensiblement augmenté.

Les dépenses d'investissement ont sensiblement progressé mais à un rythme toutefois moindre que ne le laissent supposer les prévisions, il est vrai particulièrement optimistes formulées l'an passé par les industriels (+ 16,7 % au lieu des + 26,7 % escomptés). Proportionnellement, ce sont les entreprises employant plus de 500 salariés ou les plus petites qui ont le plus investi alors que la tranche de 50 à 499 salariés a globalement réduit ses efforts d'investissement.

Dans l'ensemble, les industriels interrogés estiment qu'en 2017 leur rentabilité d'exploitation se serait légèrement renforcée et, cette année encore, l'impact du CICE a contribué à soutenir favorablement les résultats nets des entreprises.

En 2017, le chiffre d'affaires des services marchands a poursuivi sa croissance

En 2017, le chiffre d'affaires des services marchands a poursuivi sa croissance, de manière plus rapide qu'en 2016 (+ 4,9 % contre + 4,1 %) et plus prononcée que ne le laissent supposer les prévisions formulées l'an dernier par les chefs d'entreprise (+ 3,8 %).

Ce renforcement de l'activité trouve, une nouvelle fois, son explication dans les bons résultats du secteur des « activités in-

formatiques » dont le chiffre d'affaires a continué de se développer à un rythme significatif et, malgré un recul significatif sur les marchés extérieurs, comparable à celui l'exercice précédent. Dynamisés par la conjoncture générale, les transports ont vu leur activité s'accélérer en 2017 et atteindre un taux de progression supérieur aux prévisions faites lors de notre précédente enquête. Dans l'« ingénierie, études techniques », la nette progression des prestations à l'export n'a pas empêché que l'exercice sous revue se conclut en réalité par un repli global de l'activité. Enfin, à l'instar des dernières années, l'activité des « activités de nettoyage » a préservé une trajectoire positive.

Les effectifs ont continué de croître à un rythme comparable à celui qui avait prévalu en 2016 et qui, au final, est le plus fort depuis 2010. En dépit de problèmes récurrents de recrutement, le secteur des « activités informatiques » a vu ses effectifs s'étoffer de façon comparable à 2016. Une nouvelle progression a aussi été relevée au sein du secteur du « nettoyage », particulièrement prononcée en ce qui concerne les contrats d'intérim. Dans les transports, la hausse des effectifs a dépassé celle de l'an passé sachant que les entreprises ont pu parfois se trouver en situation difficile pour trouver les candidats recherchés. Enfin, seul l'« ingénierie, études techniques » a connu une contraction de ses effectifs.

Après l'accélération intervenue en 2016, les investissements ont continué de s'accroître.

Enfin, considérée dans son ensemble, la rentabilité d'exploitation se serait encore renforcée, puisque seulement 19 % (23 % en 2016) des entreprises enquêtées estiment que leurs marges se seraient resserrées sur la période.

Dans le secteur de la construction, le redressement de l'activité perçu en 2016 s'est confirmé durant l'exercice 2017

Dans le secteur de la construction, le redressement de l'activité perçu en 2016 s'est confirmé durant l'exercice 2017. L'évolution de la production totale a été nettement plus marquée que ne le lais-

saient supposer les anticipations formulées l'an dernier.

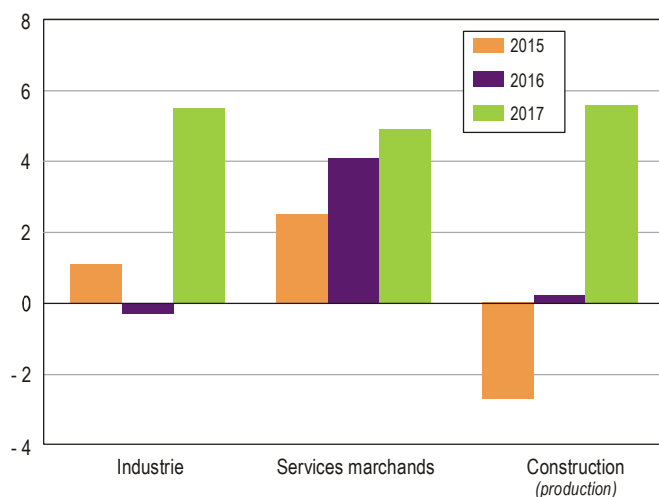
La croissance de la production totale a été sensible puisqu'elle a dépassé les 5 % en 2017, avec une accélération significative dans le « gros œuvre » et des progrès plus mesurés au sein des « travaux publics ». Cette amélioration de l'activité a permis d'enrayer enfin la baisse des effectifs qui prévalait, sans discontinuer, depuis 2012.

Si l'on excepte le secteur des « travaux publics », cette amélioration sensible de l'environnement n'a toutefois pas généré une consolidation des rentabilités et les pressions sur les prix des prestations restent importantes.

Ne confirmant pas les prévisions émises l'an dernier, les dépenses d'investissement se sont simplement maintenues. ■

1 Amélioration très sensible dans l'industrie, poursuite de la croissance au sein des services marchands et redressement significatif dans la construction (BTP)

Variation des chiffres d'affaires par secteur en Bretagne (en %)



Source : Banque de France

Méthodologie de l'enquête auprès des entreprises

Les unités de la Banque de France en Bretagne effectuent chaque année, à partir de la mi-décembre et en janvier de l'année qui suit, une enquête auprès des entreprises industrielles, du bâtiment et des travaux publics et de certains secteurs des services marchands aux entreprises. Cette étude, au travers de l'évolution de leur chiffre d'affaires, de leurs exportations, de leurs effectifs, de leur rentabilité et de leur politique d'investissement, permet de dresser un premier bilan de l'exercice passé sans attendre l'arrêté des comptes et de tracer les perspectives pour l'année en cours. Collectées dès le début de l'année, les données recueillies comportent naturellement une part d'estimation : elles doivent donc être interprétées avec prudence, particulièrement en ce qui concerne les projets d'investissement.

L'échantillon d'entreprises ou d'établissements secondaires est constitué sur la base des seuils minimums de recensement suivants :

- industrie : 40 salariés,
- construction : 10 salariés,
- transports : 20 salariés,
- activités de nettoyage : 20 salariés,
- activités informatiques et ingénierie, analyses techniques : pas de seuil.

Les résultats de cette enquête sont exprimés en données redressées par les effectifs « ACOSS-URSSAF » pour prendre en compte à chaque niveau d'agrégation le poids réel de chaque secteur économique.

1 355 entreprises ou établissements secondaires ont répondu cette année à l'enquête, représentant 139 000 salariés. Comparée aux chiffres «ACOSS-URSSAF» 2016, la couverture de cet échantillon est proche de 50 % des effectifs salariés de la région.